

les nouvelles des affluents du brivadois

Accord de Territoire des Affluents Brivadois de l'Allier



le mot de la présidente

Après 6 années en tant que Vice-présidente, c'est un honneur d'avoir été élue à la présidence du SMAA. Merci aux membres du comité syndical pour leur confiance. Notre mission sera de conforter et faire grandir ce bel outil au bénéfice de nos précieuses rivières et du bien commun qu'est l'Eau, ressource stratégique de premier ordre et fil conducteur de notre territoire reliant les plateaux à la Limagne.

En premier lieu, un hommage appuyé doit être rendu à notre Président, Jean-Louis Portal, décédé en février, après des années d'engagement public au service du territoire. Il a marqué son mandat par sa gentillesse, son écoute, son attention aux personnes et aux projets du SMAA. N'oublions pas ici Dominique Cérès qui, en tant que premier Vice-président, a contribué grandement aux avancées des actions. Tous deux ont tiré le syndicat vers le haut, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

L'Accord de territoire en action

À la suite des élections municipales de 2026, le SMAA a renouvelé ses instances. Le nouveau bureau, présidé par Mme Juliette TILLIARD-BLONDEL, avec l'appui de ses quatre vice-présidents : M Didier ROBERT, M Jean-Marc CUBIZOLLES, M Alain MATHIEU et Mme Sandra LOMBARDY, accompagnera la poursuite des actions engagées dans le cadre de l'Accord de territoire des Affluents Brivadois de l'Allier.

La composition complète du bureau et la liste des délégués du SMAA sont disponibles sur le site internet du syndicat : [Les élus du SMAA](#)

Signé le 18 septembre 2025 à la mairie de Brioude, l'Accord de territoire des Affluents Brivadois de l'Allier est désormais pleinement engagé. Porté par le SMAA et co-porté par le SGEB, il fixe la feuille de route 2025-2027 pour la reconquête de la qualité de l'eau et la préservation des milieux aquatiques du Brivadois.

👉 [Lien vers l'article du journal l'éveil](#) de la cérémonie de signature.

Une nouvelle étape dans la continuité

L'AT ABA prend le relais du précédent Contrat territorial, dont il conserve l'esprit et les objectifs, sous la nouvelle appellation « accord de territoire » du 12^e programme de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

L'année 2025 a permis de finaliser plusieurs actions engagées lors de la première phase et d'amorcer les premières actions du nouveau programme. Neuf mois après sa signature, l'accord est pleinement opérationnel, avec la poursuite des études, des travaux et des démarches de concertation sur le territoire.

Le programme concerne les mêmes affluents que le précédent Contrat territorial, identifiés comme les plus dégradés : le Courgoux, la Vendage et la Leuge. Il intègre également l'Aire d'Alimentation de Captage des Puits des Vignes, avec un enjeu de qualité de l'eau lié aux nitrates.

Les mois qui viennent vont permettre de concrétiser les projets entrepris dans le cadre de l'Accord de Territoire des affluents de l'Allier brivadois, et en particulier, l'enlèvement des carcasses de voitures sur le ruisseau d'Ouillandre, la restauration d'une source sur la Leuge, et la collaboration avec le SGEB sur le secteur du Puits des Vignes. Ce début de mandat nous permettra aussi de nous former pour devenir de véritables ambassadeurs de la gestion des milieux aquatiques, tout en associant les scolaires et les citoyens. Nos rivières méritent toute cette attention, leur qualité impacte nos activités, notre santé et notre qualité de vie au quotidien.

Juliette Tilliard-Blondel



Hommage Jean-Louis Portal

Le SMAA adresse une pensée sincère à la famille et aux proches de Jean-Louis Portal, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont eu l'occasion de travailler à ses côtés.

Son engagement au service du territoire et son accompagnement des premières années du syndicat resteront associés à l'histoire du SMAA.

Une mobilisation collective renouvelée

L'Accord de territoire repose sur une mobilisation collective associant l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le SGEB comme co-porteur, les intercommunalités membres du SMAA, les communes concernées, ainsi que de nombreux partenaires techniques et financiers.

Le programme représente un budget prévisionnel d'environ 1,2 million d'euros, financé notamment par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, complété par les intercommunalités, le SGEB, l'État, le Département de la Haute-Loire, la Fédération de pêche et différents partenaires techniques comme le CEN Auvergne ou Mission Haies.

À l'approche de la moitié de cette seconde phase, l'enjeu est désormais de poursuivre la dynamique engagée, de concrétiser les actions prévues et de maintenir la mobilisation collective autour d'un objectif commun : préserver durablement la ressource en eau et les milieux aquatiques du Brivadois.

État des masses d'eau : un signal qui confirme la nécessité d'agir

Comme tous les six ans, l'état des lieux des eaux du bassin Loire-Bretagne a été mis à jour.

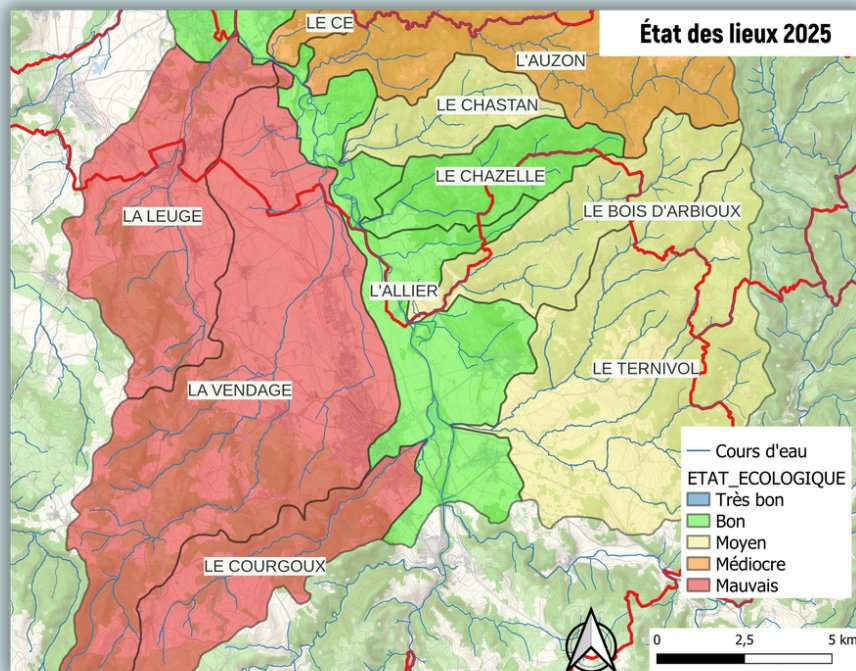
Ce diagnostic constitue une étape importante pour préparer le futur SDAGE 2028-2033 : il permet d'évaluer l'état des masses d'eau, d'identifier les pressions qui s'exercent sur les milieux aquatiques et de repérer les secteurs risquant de ne pas atteindre le bon état.

Sur les affluents brivadois de l'Allier, la comparaison entre 2019 et 2025 montre une situation toujours fragile. Plusieurs masses d'eau restent classées en état moyen, médiocre ou mauvais, avec une évolution défavorable sur certains secteurs.

Ce constat confirme la pertinence des actions engagées dans le cadre de l'Accord de territoire ABA, notamment sur les affluents les plus dégradés comme le Courgoux, la Vendage et la Leuge. Ces cours d'eau restent prioritaires pour améliorer la qualité de l'eau, restaurer les milieux aquatiques et réduire les pressions exercées sur la ressource.

Pour les eaux de surface, le bon état ne dépend pas uniquement de la qualité chimique de l'eau. Il repose aussi sur l'état écologique du cours d'eau : qualité biologique, physico-chimique, habitats, continuité écologique, berges et fonctionnement global du milieu.

L'Accord de territoire ABA s'inscrit donc pleinement dans cette logique : agir localement, avec les collectivités, les partenaires et les acteurs du territoire, pour améliorer durablement l'état des masses d'eau du Brivadois.



Agence de l'eau Loire-Bretagne, État des lieux 2025 du bassin Loire-Bretagne, adopté le 10 décembre 2025.

Les chantiers d'insertion du SMAA

Au-delà de ses missions environnementales, le SMAA porte également une dimension sociale en intégrant l'insertion professionnelle au cœur de ses actions.



Par le biais de son équipe d'insertion, la structure propose à des personnes éloignées de l'emploi une activité salariée encadrée, associée à un accompagnement social et professionnel individualisé.

Ce dispositif permet aux bénéficiaires de développer des compétences techniques, notamment dans les travaux en rivière et l'entretien de la ripisylve, tout en bénéficiant d'un suivi visant à lever les freins à l'emploi et à faciliter leur retour durable vers le marché du travail.

Dans ce cadre, l'équipe d'insertion du SMAA intervient sur plusieurs types d'actions :

- la réalisation d'aménagements tels que des abreuvoirs, des passages à gué ou la mise en défens des berges. Ces interventions permettent de limiter l'accès direct du bétail aux cours d'eau, de réduire le piétinement, l'érosion des berges et les apports de matières en suspension ;
- l'entretien de la ripisylve, qui repose sur une gestion raisonnée de la végétation existante. Il ne s'agit pas de supprimer la végétation, mais de maintenir un équilibre entre le développement naturel du milieu et les enjeux de sécurité des biens et des personnes ;
- la gestion des embâcles, c'est-à-dire des accumulations de bois, de branches, de troncs ou de déchets pouvant gêner l'écoulement.

Lorsqu'ils ne présentent pas de risque et participent à la biodiversité, ils peuvent être conservés. En revanche, s'ils entravent l'écoulement ou menacent des infrastructures, un enlèvement partiel ou total peut être réalisé.

Ainsi, les chantiers d'insertion du SMAA participent à la fois à la restauration des milieux aquatiques et à l'accompagnement de parcours professionnels sur le territoire.

Puits des Vignes : agir pour préserver la qualité de l'eau

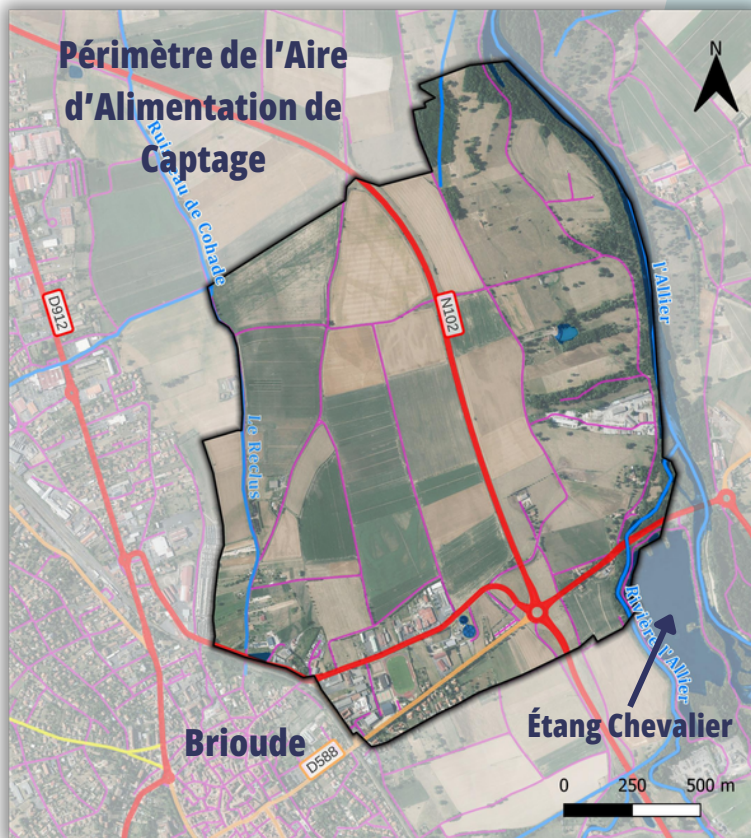
L'aire d'alimentation des captages des Puits des Vignes constitue un secteur stratégique pour l'alimentation en eau potable de Brioude. Classée parmi les 1100 captages prioritaires du pays, ils font l'objet d'un suivi particulier en raison d'une problématique liée aux nitrates.

Afin de mieux comprendre le fonctionnement du territoire et les pressions exercées sur la ressource, une étude commandée par la commune de Brioude en 2023 a été menée par le bureau d'études Envily. Ce diagnostic a permis de préciser les principaux facteurs de risque pour la qualité de l'eau, en tenant compte des caractéristiques du milieu et des usages du territoire.

Sur la base de ce travail, un programme d'actions est désormais engagé dans le cadre de l'Accord de territoire des Affluents Brivadois de l'Allier. Mené par le Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois (SGEB), il vise à accompagner les acteurs locaux dans la réduction des pressions sur la ressource, à renforcer le suivi de la qualité de l'eau et à mettre en place des actions concrètes sur cette zone de 300 hectares.

Ces actions concernent à la fois le monde agricole, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, mais aussi les collectivités, les activités économiques, les usages de loisirs et les pratiques individuelles pouvant avoir une incidence sur la qualité de l'eau.

L'objectif est d'agir progressivement pour l'intérêt général, avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour limiter les risques de transfert de nitrates et préserver durablement la qualité de l'eau des Puits des Vignes.



Travaux sur l'amont du Courgoux



En 2025, le SMAA a de nouveau réalisé des chantiers sur l'amont du Courgoux afin de préserver les milieux aquatiques et de limiter le piétinement du cours d'eau.

Ces travaux ont permis la mise en défens d'environ 1 410 mètres de berges, la création de 5 abreuvoirs aménagés, l'installation de 3 bacs d'abreuvement et la réalisation de 2 passages à gué. Un entretien raisonné de la ripisylve, c'est-à-dire de la végétation située en bord de cours d'eau, a également été mené afin de sécuriser les secteurs concernés tout en préservant les fonctions naturelles des berges.

Ces aménagements permettent de maintenir l'abreuvement des troupeaux tout en évitant leur divagation dans le lit du cours d'eau, contribuant ainsi à réduire l'érosion des berges et la dégradation des habitats aquatiques.

Contacts :

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Allier (SMAA) :
18 rue Pascal, 43100 BRIOUE

Technicien rivières :
Jocelyn RANCON – jocelyn.rancon@sma-allier.fr

Animateur Agricole / Captage prioritaire :
Simon CARRE--PIERRE – animation.agricole@sma-allier.fr

Le SMAA en ligne :

Le site internet du SMAA permet de suivre les actualités du syndicat, de mieux comprendre ses missions et de retrouver les informations utiles sur les contrats, les projets en cours et les actions menées sur les affluents du Brivadois :

www.sma-allier.fr